

EN BREF

SAINT-REMACLE OVIFAT
La Semaine Sainte expliquée

Le lundi 8 avril à 20h en l'église Saint-Remacle d'Ovifat, l'abbé Olivier Windels, vicaire épiscopal du diocèse de Liège, animera une conférence sur le thème "La grande semaine. Au cœur de l'année et de la foi chrétienne." La Semaine Sainte n'est pas une semaine parmi d'autres: elle est le soleil qui illumine toute notre année chrétienne. La foi y est profondément engagée et magnifiquement exprimée. Renseignements: UP Sainte-Croix aux Chemins des Fagnes - Waimès - tél. 080/67.90.13 - email communaute.sainte-croix@skynet.be ou sur le site www.upwaimès.be.

ESPACE PRÉMONTRES LIÈGE
Conférence de la SAHDL

Le mercredi 10 avril à 17h15, la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège organise sa 4e conférence du cycle 2019 avec Marylène Laffineur-Crépin, conservatrice du Trésor et de la collégiale de Huy, sur "L'église Saint-Apollinaire à Bolland. Histoire et patrimoine - 2e partie: le Patrimoine". Renseignements: <https://www.evechedeliège.be/a-epingler> ou par email à archives.eveche@evechedeliège.be.

SANCTUAIRE DE BANNEUX
Dimanche des Rameaux

Le Sanctuaire Notre-Dame de Banneux invite aux célébrations du Dimanche des Rameaux pour entrer dans la Semaine sainte. Le programme : samedi 13 avril à 16h (bénédictio des Rameaux et messe), dimanche 14 avril à 8h30 (bénédictio des Rameaux et messe en français); à 11h15 (bénédictio des Rameaux et messe en français); à 15h00 (prière mariale et salut en 3 langues); à 16h00 (bénédictio des Rameaux et messe en français) et le rosaire à 19h.

Plus de renseignements sur le programme de la Semaine Sainte à Banneux: www.banneux-nd.be et dans l'agenda du site diocésain www.evechedeliège.be.

FOYER DE CHARITÉ SPA-NIVEZÉ
Retraite en silence

Du lundi 15 avril au dimanche 21 avril, le Foyer de Charité (Avenue Peltzer de Clermont 7) vous propose une semaine de retraite en silence, avec la possibilité d'accompagnement personnel par le Père Jean-Marc de Terwangne. Thème de la retraite: "Jésus-Christ se donne sans compter pour nous rejoindre et nous relever."

Renseignements: tél. 087/79.30.90 - email foyerspa@gmx.net - site www.foyerspa.be.

VICARIAT DE L'ENSEIGNEMENT

Le diocèse perd des inspecteurs

Ces dernières années, le cours de religion a connu des évolutions très discutées dans la société. Un de ces changements récents concerne l'inspection par les diocèses. A Liège, on perd cinq emplois d'inspecteurs.

À première vue, cela semble évident: la diminution du nombre d'heures de religion dans l'enseignement officiel entraîne aussi une diminution du nombre d'inspecteurs. En réalité, les choses sont bien plus complexes, comme nous l'explique Marc Deltour (photo), délégué épiscopal du Vicariat de l'Éducation chrétienne et de l'Enseignement: "Le cours de religion est le seul qui échappait jusqu'à présent à l'inspection 'inter-réseaux' et 'transversale', et les professeurs concernés avaient des statuts différents selon le réseau pour lequel ils travaillaient. Pour que le cours de religion, qui est dans la tourmente depuis des années, soit reconnu plus officiellement comme cours à part entière, le souhait était exprimé d'une harmonisation des statuts". Autrement dit, en vue d'une meilleure prise au sérieux de ce cours pas tout à fait comme les autres, il a fallu accepter une réforme de l'inspection des cours de religion, élaborée dès 2015 avec l'aide du cabinet de l'enseignement du cdH. "Cette réforme ne pouvait se faire qu'à une condition, précise Marc Deltour: la fin de la 'double autorité' (le diocèse et l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles) pour les inspecteurs de religion; et l'acceptation par le diocèse d'un abandon de cette autorité actuelle."

Deux nouveaux décrets

Cette réforme vient d'être concrétisée dans deux décrets. Le premier, qui concerne l'inspection, a été adopté le 9 janvier dernier et entrera en vigueur après les grandes vacances. Il entraîne la perte de cinq places d'inspecteurs



pour le diocèse. Le décret confère aux inspecteurs de religion un statut semblable à celui des autres inspecteurs, tout en reconnaissant la dimension spécifique liée aux autorités culturelles. Désormais, la fonction "inspecteur de religion" est clairement distincte de la fonction "conseiller pédagogique". Le professeur de religion ne dépendra plus de l'autorité diocésaine mais doit toutefois recevoir un visa du délégué épiscopal. "Je rencontre toujours les nouveaux professeurs pour voir s'ils conviennent pour enseigner la religion", précise Marc Deltour.

Le second décret, qui devrait être voté sous peu, concerne l'accompagnement pédagogique des enseignants. "Ce décret, explique encore Marc Deltour, prévoit explicitement quatre postes de conseillers au soutien et à l'accompagnement des cours de religion catholique, ce qui

est très peu. Leur nombre peut être revu après six ans..."

Le prix à payer...

Le délégué épiscopal reconnaît que "le choc est important auprès des inspectrices diocésaines liégeoises. Elles voient s'effondrer le métier dans lequel elles se sont investies. Elles sont contraintes d'abandonner tout un réseau de relations humaines patiemment tissé, à travers les multiples services rendus aux enseignants et directions des écoles. Mais pour nous, il a été important de donner au cours de religion un véritable statut et une reconnaissance publique, en ces temps où certains avaient envisagé de le faire disparaître de la grille de la formation obligatoire de tout élève."

✍️ Ralph SCHMEDER

RASSEMBLEMENT DIOCÉSAIN DES JEUNES À HERVE

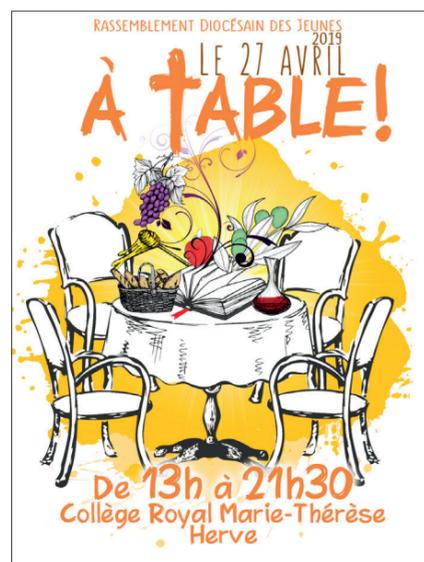
Se nourrir humainement et spirituellement

Le samedi après Pâques, le 27 avril, des centaines de jeunes de notre diocèse se réuniront au Collège royal Marie-Thérèse de Herve pour le traditionnel rassemblement diocésain. Cette année, le thème sera très culinaire: "À table!"

En guise de mise en bouche et d'apéro, un temps d'accueil avec l'intervention de notre évêque ouvrira l'appétit. Le plat de résistance offrira à chacun l'occasion de vivre une célébration où le pain sera mis à l'honneur. Les entrées froides ou chaudes et les divers hors-d'œuvre ou entremets se dégusteront sous forme d'ateliers ludiques.

Certains serviront à remplir son caddie ou cabas et faire le plein de provisions éthiques et écologiques qui mettront, plus que jamais, en avant "le fruit de la terre et du travail des hommes". D'autres permettront un arrêt en cuisine afin de découvrir plus spécifiquement certains aliments. Qu'ils soient sucrés, salés, doux,

amers, fruités, épicés..., la Bible aidera à les apprivoiser, les savourer et les digérer d'une toute autre, et assurément, belle et



nouvelle manière. Sans oublier ceux invitant à s'asseoir autour de la table qui, déjà ou presque dressée, n'attend plus que ses convives pour un moment de partage en toute humanité.

Après s'être rassasié (littéralement) autour du traditionnel barbecue, viendra le temps du dessert! Ce dernier, à travers une veillée festive, proposera mille et une saveurs dansantes et chantantes sous un coulis de joie intense pour vivre pleinement, comme chaque année, le plaisir d'être ensemble.

Enfin, en guise de pousse-café, l'envie, nous l'espérons, d'approfondir le thème de retour dans vos paroisses et la promesse de vous retrouver l'an prochain pour notre RDJ annuel.

✍️ Sabine DUBOIS (SDJ Liège)

Réservez vos couverts sans tarder et avant le 12 avril via www.sdjliege.be/